

Extrait du Collège Théophile Gautier

<http://gautier-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article419>

Comment se déroule l'oral d'Histoire des arts prévu le vendredi 29 mai 2015 ?

- Matières - Histoire Des Arts -

Date de mise en ligne : lundi 20 avril 2015

Description :

Qu'est-ce que l'oral d'Histoire des arts, comment se déroule-t-il, comment suis-je noté (...) ? Voici les réponses à vos questions.

Copyright © Collège Théophile Gautier - Tous droits réservés

A- Qu'est-ce que l'épreuve orale d'histoire des arts ?

Pour obtenir le diplôme national du brevet (DNB), chaque élève de 3ème doit passer un oral d'histoire des arts de **15 minutes (noté sur 40)**. Cet oral du **vendredi 29 mai 2015** vaut autant que chacune des trois matières passées à l'écrit (Français, Math, Histoire...) les 25 et 26 juin. Les élèves ont étudié durant l'année scolaire des oeuvres d'art dans différentes matières (Arts Plastiques, Éducation Musicale, Français, Histoire, Espagnol...), ces oeuvres sont rassemblées par thèmes dans **5 objets d'étude** :

- ▶ Comment les arts peuvent-ils être mis au service du pouvoir ?
- ▶ Comment l'art se renouvelle-t-il face aux crimes commis durant les guerres ?
- ▶ Comment l'art a-t-il permis de résister au nazisme ?
- ▶ Comment la destruction de villes a-t-elle inspiré des artistes ?
- ▶ Comment l'art s'adapte-t-il aux sociétés modernes ?

Chaque objet d'étude rassemble 1 à 3 oeuvres.

B- Comment se déroule l'épreuve ?

1°) **L'élève tire au sort un objet d'étude** parmi les 5 préparés, il choisit ensuite une oeuvre dans l'objet d'étude tiré au sort et la **présente, la décrit et l'explique à l'oral**, puis il **fait le lien avec les autres oeuvres** de l'objet d'étude (si il y en a).

2°) L'élève a **10 minutes pour préparer** au brouillon sa présentation orale, il a accès aux oeuvres grâce au réseau informatique mais il ne peut pas s'aider du lutin.

3°) **15 minutes maximum d'exposé oral et d'entretien avec un jury** de deux professeurs dont 5 minutes minimum d'exposé structuré présenté par l'élève. (Attention, l'année dernière, **trop d'élèves ne tenaient qu'une ou deux minutes à l'oral**, c'était insuffisant, **vous pouvez mieux faire** en suivant la méthode : **Présentation, Description, Explication**)

C- Quelles sont les attentes du jury à l'oral :

1°) Présenter l'oeuvre :

- nature (Qu'est-ce que c'est ? Long métrage, poème... ?), titre de l'oeuvre, support, format.
- auteur(s) et date de création (Beaucoup de ces informations seront indiquées avec l'oeuvre sur le réseau).
- être capable de situer des oeuvres dans leur contexte historique (Entre deux guerres (1918-1939), Seconde Guerre mondiale (1939-1945), Guerre froide (1947-1991)...), connaître les localisations géographiques (Espagne, Le Havre...).

2°) Décrire l'oeuvre :

- Couleurs, formes, personnages, textes, images, le rythme pour les documents sonores...
- Analyse technique des oeuvres à l'aide de mots-clés (ex : art contemporain, surréalisme, art dégénéré, comédie...).
- Utilisation d'un vocabulaire adapté à l'oeuvre (ex : caricature, propagande, design, nazisme, génocide...)

3°) Expliquer, analyser l'oeuvre :

- Montrer le sens de l'oeuvre, le but visé par l'auteur, le message, les usages de l'oeuvre, son accueil par le public.
- Présenter son avis sur les oeuvres et le justifier : « Qu'est-ce que j'aime ou pas ? Pourquoi ? ».
- Faire le lien entre des oeuvres de l'objet d'étude s'il y en a plusieurs.

D° Quelle est la grille d'évaluation des élèves ? (Cliquez dans le Portfolio ci-dessous)